

## Compte rendu de l'assemblée générale de la section deux roues des Alpes –Maritimes de l'ASCEE

### Exercice 2014

La réunion s'est tenue le 29 mars 2015 de manière studieuse autour d'un café et d'un diaporama préparé par les membres du bureau. Seuls neuf membres ont participé à cet échange.



Ont été abordés successivement les thèmes suivants :

**1 - Le bilan du budget 2014 :** Le budget 2014 était établi sur la base d'un montant de 2750€ dont 1000 € abondés par la FNASCEE et par le PDASR (plan départemental d'actions de sécurité routière) pour des actions fléchées « sécurité routière ». Le budget n'a été que partiellement consommé car nombre de dépenses prévisionnelles –sorties- n'ont pas été exécutées. Le solde de 648,09 € a donc été reversé à l'ASCEE.

**2 – le rapport d'activité 2014 :** Le bilan d'activité 2014 est marqué :

- ⇒ D'une part par de nombreuses sorties moto annulées du fait des conditions climatiques rencontrées au cours de la saison 2014. Seules 4 sorties ont pu être réalisées avec en moyenne une douzaine de participants à chaque fois.
- ⇒ D'autre part une journée sécurité routière élargie à 28 participants.

**3 – le programme 2015 :** il est établi sur la base de 6 sorties dont une en Italie sur plusieurs jours et sur un stage de perfectionnement sécurité routière avec la collaboration des forces de l'ordre.

**4 – le budget prévisionnel 2015 :** d'un montant de 2750 €, il reprend les grandes lignes de celui de 2014 avec un accent particulier sur le stage de sécurité routière. Ce budget bénéficie également d'un abondement à hauteur de 1000 € de la FNASCEE et du PDASR.

**5 – un zoom sur la journée sécurité routière :** l'expérience acquise sur la journée 2014 nous conduit à adapter le programme en privilégiant le comportement et la sécurité en groupe.

**6 – Evolution de la réglementation :** un rappel est fait sur la réglementation applicable : taille des plaques minéralogiques, gilets jaunes comme pour les automobilistes, loi des 100 chevaux sur les motos qui perdure malgré une demande de l'Europe à ce que l'exception française tombe.

**7 – constitution du bureau 2015 :** les président, vice-président, secrétaire et trésorier sont reconduits unanimement dans leurs fonctions pour la saison 2015. Quant aux autres membres du bureau Gil GNAGNETTI succède à M Pascal YELLEC sortant.

**8 – Questions diverses :** il a été rappelé que la mobilisation de tous les membres est indispensable pour organiser les différentes actions et pour que celles-ci puissent être portées avec succès ;

L'assemblée étant close, les membres se sont retrouvés après une courte étape en moto autour d'un repas convivial.



Et notre Président en pleine réflexion



Un grand merci de l'ensemble des membres adressé à la FNASCEE et à la Préfecture pour leur soutien financier vis-à-vis de la dimension sécurité routière.